

## **Avis d'appel d'Offres International**

### **Burkina Faso**

#### **Projet Volta-HYCOS**

Autorité du Bassin de la Volta (ABV) :

### **FOUTNITURE DE MATERIEL HYDROLOGIQUE**

Don FAD n° 56001 5500 1901

AOI N° 002/2013/ABV/VH

- 1- L'Autorité du Bassin de la Volta a obtenu un financement de la Facilité Africaine de l'Eau pour la poursuite de la mise en œuvre du projet Volta-HYCOS. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don soit utilisée pour la fourniture et l'installation de matériel hydrologique.
- 2- L'Autorité du Bassin de la Volta invite par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture et l'installation de matériel hydrologique répartie en quatre lots comme suit :
  - **Lot N°1 : Fourniture de Matériel hydrologique Générale ;**
  - **Lot N°2 : Fourniture d'un Bateau ;**
  - **Lot N° 3 : Fourniture d'un Débitmètre à ultrason, Type ADCP ;**
  - **Lot N° 4 : Fourniture et installation de Plates-formes de Collecte de Données TYPE HYCOS avec Télétransmission Meteosat 2.**

**Les candidats peuvent soumissionner pour un ou la totalité des lots.**

**L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux** de la Banque Africaine de Développement.

- 3- Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres au siège de l'Autorité du Bassin de la Volta, 10 BP 13621 Ouagadougou 10 Burkina Faso, Tél : (+226) 50 37 60 67 et (+226) 70 70 06 65, Fax : (+226) 50 37 64 86, Site web : [www.abv-volta.org](http://www.abv-volta.org), Adresse électronique : [secretariat.abv@abv-volta.org](mailto:secretariat.abv@abv-volta.org) et [jwtumbulto@gmail.com](mailto:jwtumbulto@gmail.com).
- 4- Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cent Mille (100 000) francs CFA ou sa contrevalet dans une monnaie librement convertible ou par chèque certifié d'un même montant.
- 5- Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les dispositions standards du Dossier Type d'appel d'offres : Acquisition de Biens de la Banque (Edition de septembre 2010, révisée en juillet 2012).

- 6- Les offres rédigées en langue française ou anglaise doivent parvenir ou être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 13 juin 2013 à 16h GMT et être accompagnées d'une garantie de soumission (caution bancaire) d'un montant au moins égal à 1 000 000 (un million) de francs CFA pour chacun des lots 1, 3 et 4 et à 150 000 (Cent cinquante mille) francs CFA pour le lot 2, ou de leur contre-valeur dans une autre monnaie librement convertible.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'Autorité du Bassin de la Volta ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

- 7- Les offres doivent être valides durant une période de cent vingt (120) jours suivant la date limite de dépôt des offres.
- 8- Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 13 juin 2013 à 16h 30 GMT, au siège de l'ABV à Ouagadougou (Ouaga 2000), 10 BP 13621 Ouagadougou 10, Burkina Faso, Tél :(+226) 50 37 60 67.